



ATTESTATION DE SECOURISME EN SANTE MENTALE

Module Standard

Aurélie BERGEROT

a suivi la formation **Premiers Secours en Santé Mentale Standard** et remplit les conditions exigées pour devenir secouriste en santé mentale.

La formation dispense les connaissances sur la santé mentale, et un plan d'action pour pouvoir aider des personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

Dates de la formation :

jeudi 21 novembre 2024

vendredi 22 novembre 2024

Durée : 14h

Lieu : MAULEON

Premiers Secours en Santé Mentale France œuvre pour renforcer les connaissances et compétences en santé mentale de tous les citoyens.

La formation de secouriste est conçue pour permettre aux secouristes d'être attentifs et de reconnaître les premières manifestations ou l'aggravation de troubles mentaux, de savoir se comporter de façon adaptée pour entrer en contact avec la personne et gagner sa confiance, et de connaître suffisamment les ressources professionnelles et non professionnelles pour l'orienter ou l'aider à s'orienter vers les soins adaptés

PSSM France contribue notamment à déstigmatiser les troubles psychiques en faisant évoluer les représentations sociales sur les pathologies, mais aussi à améliorer la situation des personnes touchées par ces troubles.

LYON, le **24 novembre 2024**

Attention, aucun double ne sera délivré.

Cette attestation n'est pas une accréditation à livrer des formations de PSSM France

Cachet et signature du responsable
de l'organisme de formation

PSSM France

Le New Worker

23 rue Paul Duvivier

69007 Lyon

04 37 47 90 84 – info@pssmfrance.fr

SIRET : 847 648 185 000 27

Signature du secouriste

Premiers Secours en Santé Mentale France

New Worker, 23 rue Paul Duvivier 69007 Lyon / pedagogie@pssmfrance.fr / 04 37 47 90 84
SIRET 847 648 185 00027